



DÉPISTAGE ET PROMOTION DE LA SANTÉ AUPRÈS DE MINEURS ISOLÉS DANS LE QUARTIER DE LA CROIX-ROUSSE

Fiche de capitalisation

Adolescents

(69)

CeGIDD de la Croix-Rousse — Lyon (69)

Le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH/sida, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) de l'hôpital de la Croix-Rousse (Hospices civils de Lyon) a été interpellé par des habitants du quartier éponyme sur la situation de jeunes migrants isolés vivant dans des habitats informels ou provisoires du quartier. Il a en effet été constaté, à l'occasion d'actions de dépistage par Tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) menés par des collectifs citoyens du quartier en lien avec des associations de prévention, que de nombreux jeunes présentaient des résultats positifs au virus de l'hépatite B (VHB). En réponse à cette situation, le CeGIDD a mis en place une action de dépistage et de vaccination réalisée en partie « hors-les-murs ». Ce qui aurait pu n'être qu'une « simple » action de prévention secondaire a pourtant produit certains effets qui en font un exemple original d'implémentation de la promotion de la santé en milieu hospitalier.

Objectifs du projet

- ✓ Favoriser chez les jeunes la connaissance de leur statut sérologique vis-à-vis du VHB par une proposition de dépistage sérologique
- ✓ Prévenir de nouvelles infections au VHB par une orientation des jeunes dépistés positifs vers la prise en charge médicale, et par la proposition de vaccination aux jeunes dépistés négatifs

Autres effets repérés

- ✓ Favorisation de l'accès à la santé des jeunes par leur accompagnement individuel et collectif à l'obtention de la Protection universelle maladie (PUMA) ou de l'Aide médicale d'Etat (AME)
- ✓ Favorisation de la capacité des jeunes à agir individuellement et collectivement pour leur santé
- ✓ Renforcement du travail en partenariat avec des associations et des bénévoles

Publics concernés

- ✓ Jeunes migrants, en grande majorité des garçons originaires de Guinée Conakry, déclarant avoir entre 14 et 17 ans. Ces jeunes sont soit en cours de reconnaissance de leur minorité (MNA), soit leur minorité a temporairement été réfutée et ils sont en recours.

Déroulement du projet

Phase 1

- Depuis la crise sanitaire de la covid-19 : dépistages du VHB par TROD réalisés par une association spécialisée (ALS).
- De novembre 2022 à juillet 2023 : organisation périodique par le Secours populaire d'une « journée santé » lors de laquelle les jeunes voient plusieurs professionnels de santé : médecin, dentiste etc. A cette occasion, une à deux infirmière(s) du CeGIDD leur proposent une sérologie confirmatoire du VHB pour ceux dont le résultat s'est révélé positif, et, dans la mesure du possible, le dépistage d'autres IST notamment la syphilis.

Phase 2 :

- Depuis juillet 2023 : le CeGIDD propose sur une demi-journée un accueil collectif aux jeunes ayant bénéficié d'un dépistage par sérologie lors des « journées santé » susmentionnées. Leur est alors proposé un rendu de résultat confirmatoire de la ou des sérologie(s) réalisée(s) la semaine précédente, et, pour ceux dont les résultats sont confirmés positifs pour le VHB, une orientation immédiate (dans la même demi-journée) vers l'association ADHEC présente à cette occasion. L'ADHEC réalise alors des fibroscans, puis oriente pour prise en charge vers le service d'hépatogastro-entérologie de l'hôpital.

Durée du projet

- ✓ Depuis 2023, toujours en cours.

Partenaires impliqués

- ✓ Au sein de l'hôpital : service d'hépatogastro-entérologie
- ✓ Externes à l'hôpital : Mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers (MEOMIE) de la Métropole de Lyon ; Secours populaire ; association ADHEC ; collectif citoyen venant en aide aux jeunes migrants vivant dans le quartier de la Croix Rousse.

Source d'impulsion

- ✓ Le collectif d'aide aux migrants a interpellé le CeGIDD par la voix d'un de ses bénévoles, lui-même médecin ayant travaillé aux Hospices civils de Lyon. Ayant de ce fait conservé une communication facile avec de nombreux médecins de l'hôpital, dont celui responsable du CeGIDD, cela a grandement facilité les liens entre ce service et les bénévoles.

LES LEVIERS D'EFFICACITÉ

S'appuyer sur les bénévoles et les associations qui s'occupent des jeunes

► Pourquoi ?

Les jeunes valorisent beaucoup leur accueil par des associations ou collectifs de bénévoles. Ils s'y sentent accompagnés et leur font confiance, ce qui les rend par la suite très réceptifs à la prise en charge médicale, moins perçue comme entrant en compétition avec leurs besoins quotidiens et/ou urgents, tels que se nourrir ou se loger.

► Comment ?

- ✓ Aller vers les jeunes dans le cadre d'activités proposées par les associations ou bénévoles : distribution alimentaire, scolarisation...
- ✓ S'appuyer sur la confiance que portent les jeunes à leurs référents : dans ce projet, lorsque les jeunes ont la possibilité de désigner un référent individuel, ils ne prendront aucune décision concernant leur santé sans que cette personne soit présente à leurs côtés, ou a minima consultée par téléphone.

Posture

Pour un hôpital, travailler avec des associations, et a fortiori des bénévoles, revient à briser un tabou : c'est implicitement proscrit, car perçu comme pouvant porter atteinte au secret médical. Le CeGIDD a considéré qu'il n'y avait pas d'autre choix que de travailler avec des associations et collectifs de solidarité pour toucher des mineurs isolés, car dans les faits, il n'y a qu'eux qui s'occupent de ces enfants.

Mettre en place un parcours simplifié au sein du service et de l'hôpital

► Pourquoi ?

Du fait de leurs parcours complexes et jalonnés de violences y compris sexuelles, les mineurs isolés ont des besoins spécifiques qui nécessitent une prise en charge multidimensionnelle dans le cadre d'un parcours adapté.

► Comment ?

- ✓ Mettre en place un créneau d'accueil et un circuit de prise en charge séparés des autres usagers : afin d'accueillir et prendre en charge les jeunes, le CeGIDD a banalisé une demi-journée par semaine lors de laquelle il leur privatise une salle d'attente propre et leur dédie l'activité de certains professionnels du service : médecin pour des rendez-vous individuels, IDE pour des dépistages supplémentaires si nécessaire, assistante sociale pour l'ouverture de droits.
- ✓ Faire le lien avec des associations spécialisées extérieures à l'hôpital : dans cet exemple l'association ADHEC a été associée à la demi-journée d'accueil des jeunes lors de laquelle elle effectue des fibroscan, permettant d'identifier le jour-même les situations médicales les plus urgentes et une orientation immédiate vers le service d'hépatogastro-entérologie.
- ✓ Faire le lien avec différents services de l'hôpital : l'assistante sociale du CeGIDD a rencontré les personnels soignants et administratifs amenés à accueillir ou effectuer des gestes médicaux sur les jeunes, pour leur remettre des documents réalisés par des associations qui rappellent que ces enfants sont reconnus par la loi comme leur propre responsable légal en l'absence de majeur exerçant l'autorité parentale, leur permettant de se présenter seuls à une consultation.

Recevoir les jeunes collectivement pour certains motifs non-médicaux

► Pourquoi ?

Les jeunes ont un niveau de français écrit ou oral extrêmement hétérogène. A cet égard, l'assistante sociale du CeGIDD a constaté la pertinence du collectif pour faciliter la compréhension par les jeunes de notions telles que la domiciliation administrative, déjà complexes pour des adultes lisant et parlant français.

► Comment ?

- ✓ Recevoir les jeunes en groupe afin que les jeunes qui lisent ou parlent le mieux français puissent être les relais des informations pour les autres. Comme il n'est pas question de maladie lors de ces rendez-vous, il n'y a pas de problèmes de confidentialité.
- ✓ Concevoir et utiliser des outils facilitant la compréhension : l'assistante sociale utilise avec les groupes qu'elle reçoit une fausse carte de droits plastifiée, qui facilite l'explication collective et par la suite la traduction, par les jeunes qui ont compris, à ceux n'ayant pas compris.

Contact porteur du projet

Dr. Hélène Lardot, médecin responsable du CeGIDD
helene.lardot@chu-lyon.fr